



Contact / contact.capen71bourgogne@gmail.com

SITE : www.capen71.org

MAI 2016

à Mme la Présidente du Conseil Régional de
Bourgogne Franche-Comté
Conseil Régional
Bd de la Trémouille
CS 23502
21035 DIJON CEDEX

DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL : Propositions à la Région Bourgogne Franche-Comté

Le 27 septembre 2014, le Président de la République a lancé « un chantier sur la démocratie participative », qui a fait l'objet d'une consultation publique. Depuis, se met en place une importante réforme territoriale qui devra anticiper l'harmonisation des engagements environnementaux de la Bourgogne et de la Franche-Comté : SDAGE, SRCAE, SRCE, SRB, les dispositions concernant les Parcs régionaux... et leur déclinaisons locales, dont nos associations sont proches des versions initiales auxquelles elles ont participé.

Pour que la transition puisse se faire de façon démocratique et cohérente il faudrait également envisager les modes d'organisation des instances nécessaires : CSRPN, Comité Régional de la Biodiversité, Agence régionale, etc.. Or, pour le moment, l'information et la concertation sont en panne. Alors que SRADDET se met en place au niveau national – sans concertation préalable ad-hoc -, et que l'on y constate des divergences fondamentales avec les orientations nationales.

Dans le cadre de la consultation publique, notre confédération fait donc une **proposition a-minima**, susceptible de remettre l'environnement et le développement durable au cœur des projets régionaux de la nouvelle Région.

CREATION D'UN FORUM REGIONAL ANNUEL DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES DE BOURGOGNE & FRANCHE COMTE

Destiné à permettre un échange d'informations et à structurer un débat entre les élus régionaux et le milieu associatif environnemental régional sur tous les problèmes d'environnement de nos Régions.

- Sous la forme d'une journée annuelle, ce **Forum** permettrait de faire un tour d'horizon de l'ensemble des problèmes et des dossiers environnementaux des Régions Bourgogne et Franche-Comté.
- Serait réuni par la Région et l'Etat sur un ordre du jour déterminé conjointement avec les associations, notamment en fonction de l'actualité.
- Solliciterait la participation des CESER, d'ALTERRE Bourgogne (ou sa nouvelle configuration) pour sa préparation (état des lieux, enjeux, action prioritaires etc..)
- Serait précédé d'une **consultation** des acteurs régionaux

La tenue d'un **Forum régional annuel de l'environnement** serait le moyen d'une information réciproque et d'un dialogue rétabli entre les élu(e)s régionaux et le mouvement associatif organisé en conséquence*, offrant ainsi une instance de démocratie participative appliquée à l'environnement qui fait actuellement défaut.

Pour le moment, nous considérons le contenu des SRCE votés par les 2 ex-Régions comme étant encore les cadres de référence (légale) à mettre en application.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information nécessaire, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération

Pour la CAPEN 71,
Le Président
Thierry GROSJEAN

**les fédérations d'associations environnementales, départementales et régionales, membres de FNE, travaillent à leur fusion.*

Document joint : la participation de la CAPEN 71 à la consultation nationale sur le SRADDET